



Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**Soixante-dix-neuvième session**

Bangkok et en ligne, 15-19 mai 2023

Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions relatives à la gestion**Aperçu des partenariats, des contributions
extrabudgétaires et du développement des capacités****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document donne un aperçu des partenariats, des contributions extrabudgétaires et des activités de coopération technique du secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique en 2022. Il présente les mesures prises par la Commission pour renforcer ses relations avec les partenaires et les donateurs, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, ainsi qu'un résumé des contributions extrabudgétaires mises à la disposition du secrétariat en 2022. Il comprend également des informations sur les activités de coopération technique menées par la Commission en 2022 et des exemples de résultats obtenus en coopération avec certains des principaux partenaires de développement. Il met en évidence la manière dont le secrétariat a tiré parti des partenariats pour exécuter son programme de travail et ses mandats, l'accent étant mis notamment sur les partenariats de la Commission avec d'autres entités des Nations Unies et sur le renforcement de la coopération avec les partenaires régionaux et sous-régionaux.

La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner de nouvelles orientations au secrétariat concernant le renforcement, l'orientation et les priorités à donner en vue d'étendre ou d'accroître les retombées positives de ses partenariats, les contributions extrabudgétaires et les activités de coopération technique. La Commission souhaitera peut-être fournir des orientations sur la manière de mobiliser plus efficacement les membres et les membres associés dans la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la région.

* ESCAP/79/1/Rev.2.

I. Introduction

1. L'année 2022 a été une étape importante pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans la région Asie-Pacifique. Avant et après l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2022, organisée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en collaboration avec le Gouvernement thaïlandais et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, qui s'est tenue à Bangkok et en ligne du 12 au 14 septembre, les États participants ont présenté leurs contributions au développement, échangé sur leurs bonnes pratiques et jeté les bases de nouveaux partenariats en Asie et dans le Pacifique, mais aussi dans d'autres régions.

2. Toujours en 2022, le secrétariat de la CESAP a pris le temps de revoir les méthodes et les outils de conception et de suivi des projets afin d'améliorer l'exécution de ces projets, mais aussi la capacité à rendre compte aux bailleurs de fonds. Cette révision avait pour objectif d'intégrer largement la gestion axée sur les résultats et les mécanismes de retour d'information à chaque étape du cycle du projet et de les rendre systématiques ainsi que de faciliter les activités de mobilisation des ressources en communiquant sur les résultats en matière de développement des capacités. Des formations internes et des activités interactives ont été organisées régulièrement pour que les nouveaux outils et méthodes soient intégrés et contribuent à la bonne exécution du programme.

3. Le financement et l'appui reçus traditionnellement des bailleurs de fonds pour les programmes de développement des capacités du secrétariat restent importants : 10 projets devant être mis en œuvre à partir de 2022 ou de 2023 ont été approuvés, pour un budget total de 2,6 millions de dollars. Les projets étaient mis en œuvre dans un contexte marqué par un amoindrissement des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et le relâchement des mesures de lutte contre la pandémie, ce qui a rendu à nouveau possibles les déplacements indispensables, notamment en ce qui concerne l'assistance technique sur le terrain et les consultations nationales.

II. Évolution des partenariats en 2022

4. En 2022, de nouveaux accords stratégiques ont été signés sous la forme de mémorandums d'accord avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Organisation maritime internationale.

5. Outre l'établissement des nouveaux partenariats détaillés ci-dessous, le secrétariat a élargi et prolongé les partenariats avec l'Agence de coopération internationale de la République de Corée et l'Organisation de Shanghai pour la coopération. De plus, des négociations ont été engagées avec le Secrétariat du Forum des îles du Pacifique et la Banque islamique de développement en vue de réorganiser les partenariats. Il est essentiel de revoir les priorités pour s'assurer que les partenariats à long terme restent pertinents dans le contexte de l'évolution rapide du développement, marqué par les défis que posent les crises multiples.

6. L'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2022 a ouvert la voie à plusieurs nouvelles possibilités de partenariat, notamment avec le Fonds saoudien pour le développement et l'Agence azerbaïdjanaise de développement international. Pour la première fois en 2022, le secrétariat a reçu des contributions directes d'un pays de programme extérieur à la région, la Colombie ayant soutenu les activités d'innovation commerciale.

A. Faciliter l'application du principe d'unité d'action de l'Organisation des Nations Unies à l'échelon régional et améliorer les liens pour renforcer l'impact au niveau national

7. Le secrétariat a appuyé les activités de collaboration de l'ONU au niveau régional dans le cadre de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Asie et le Pacifique sous les auspices de laquelle des coalitions et des groupes thématiques ont facilité la diffusion de l'expertise et des connaissances régionales afin d'assurer la cohérence des politiques, mobilisé l'action régionale et appuyé les interventions à l'échelon national en coopération avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. Le secrétariat codirige, avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la coalition thématique visant à rehausser le niveau des ambitions en matière d'action climatique. En 2022, cette coalition thématique a présenté une évaluation des ambitions climatiques en Asie et dans le Pacifique qui a servi de base aux dialogues avec les gouvernements, les autres parties prenantes et les coordonnateurs résidents avant et pendant la vingt-septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris. Elle a également mené des activités de sensibilisation au niveau régional pour lutter contre la pollution de l'air. Le secrétariat a aussi contribué aux travaux des autres coalitions thématiques de la région dont les activités portent sur le renforcement de la résilience, sur le relèvement économique inclusif après la COVID-19 et sur les droits humains et l'égalité femmes-hommes.

8. Lorsque les projets visent à atteindre des résultats au niveau national et afin d'assurer les liens entre les activités de développement des capacités aux niveaux régional et national et leurs retombées positives, le secrétariat demande que les liens avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable soient expliqués dans ses outils de conception et d'évaluation des projets.

9. En outre, en 2022, le secrétariat a continué de coopérer avec les bureaux de coordonnateurs résidents pour fournir un appui ciblé à court terme aux États membres qui en font la demande.

B. Coopérer avec les partenaires régionaux et sous-régionaux

10. En 2022, la CESAP a continué de collaborer avec divers partenaires régionaux et sous-régionaux, notamment dans le cadre d'accords de coopération officiels existants, renouvelés ou nouveaux.

11. Par exemple, le secrétariat et la Banque asiatique de développement (BAsD) ont poursuivi le partenariat qu'ils ont instauré de longue date dans le cadre d'un mémorandum d'accord, en mettant l'accent sur la coopération et l'intégration économiques régionales (facilitation des transports et du commerce), le relèvement après la pandémie de COVID-19, l'énergie et la lutte contre les changements climatiques. En 2022, faisant fond sur le Partenariat Asie-Pacifique pour les objectifs de développement durable, la CESAP, la BAsD et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont publié le rapport *Building Forward Together: Towards an Inclusive and Resilient Asia and the Pacific*. Reprenant le thème du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable, le rapport vise à appuyer le dialogue régional dans la perspective du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et à encourager la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les principaux facteurs déterminant les perspectives de relèvement après la COVID-19 sont :

la vaccination et l'accès aux diagnostics et aux thérapies ; la protection sociale ; la transition numérique ; les structures économiques ; les risques écologiques ; la marge de manœuvre budgétaire.

12. Le secrétariat a continué de collaborer avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) pour renforcer les complémentarités entre les Grandes orientations de la Communauté de l'ASEAN à l'horizon 2025 et le Programme 2030 dans le contexte de la sixième concertation de haut niveau au cours de laquelle les participant(e)s ont fait le point des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable en Asie du Sud-Est et recensé les moyens de les atteindre plus rapidement. La CESAP et l'ASEAN ont co-organisé le cinquième sommet des pays de l'ASEAN sur les entreprises inclusives au cours duquel les participant(e)s ont passé en revue les progrès réalisés dans la promotion d'un environnement plus favorable à l'entreprise inclusive dans les pays de l'ASEAN et dans le monde entier. Le sommet a été l'occasion pour les participant(e)s d'examiner les possibilités de collaboration aux fins de l'élaboration de politiques, notamment dans les domaines de l'accompagnement des entreprises, de l'accréditation, du suivi de l'impact, de l'autonomisation économique des femmes et des solutions d'adaptation au climat, par une démarche de promotion des entreprises inclusives. Les autres domaines de collaboration comprennent la facilitation des investissements en faveur du développement durable, le transport urbain durable et les investissements étrangers directs intrarégionaux.

13. En 2022, la CESAP a continué de travailler avec les bureaux multipays et les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région du Pacifique. Par exemple, en faisant fond sur les données scientifiques les plus récentes du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, et en collaboration avec le Bureau sous-régional pour le Pacifique du Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et les bureaux des coordonnateurs résidents, la CESAP, dans son rapport intitulé *Pathways to Adaptation and Resilience in Pacific SIDS*, a fourni aux pays des analyses fondées sur la résilience et des recommandations sur la lutte contre les changements climatiques et les catastrophes, conformément à la Stratégie pour le continent du Pacifique bleu à l'horizon 2050. Le lancement du rapport a également été l'occasion de mieux faire comprendre la nécessité d'intégrer l'adaptation aux changements climatiques et la résilience dans les plans de développement, de mettre en commun les expériences en ce qui concerne la promotion des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de discuter des moyens de renforcer la coopération régionale et sous-régionale pour relever les défis des changements climatiques. Ayant conclu un mémorandum d'accord avec la Communauté du Pacifique en 2021 en vue d'accélérer la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030 et des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, la CESAP et la Communauté du Pacifique ont commencé à collaborer avec certains pays en vue d'élaborer des feuilles de route pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 (Énergie propre et d'un coût abordable) au moyen de l'outil d'aide à la planification énergétique axé sur les objectifs de développement durable.

C. Renforcer les partenariats pour mettre en œuvre le programme de travail

14. Bien que la CESAP ait un mandat de portée régionale, l'obtention de résultats en matière de développement des capacités au niveau national est un élément essentiel de l'exécution effective de ce mandat. C'est pourquoi le secrétariat s'est efforcé de renforcer l'appui au niveau des pays, en réunissant les gouvernements nationaux, les organisations intergouvernementales, les

banques de développement, les organisations de la société civile, les entités privées et les collectivités locales. La diversité et le vaste champ d'application de ces partenariats sont cruciaux pour la réussite des projets et initiatives de développement des capacités du secrétariat qui sont mis en œuvre pour répondre aux défis et aux besoins transfrontières changeants des pays de la région Asie-Pacifique.

15. En 2022, le secrétariat a pris plusieurs mesures et mené diverses activités afin de resserrer les relations et la coopération avec les partenaires de développement et les donateurs :

a) Une réunion de consultation annuelle s'est tenue à Séoul et en ligne le 28 septembre 2022, au cours de laquelle les participant(e)s ont passé en revue les réalisations des projets financés au moyen du Fonds de coopération Corée-CESAP et d'autres partenaires de la République de Corée ;

b) Une réunion de consultation annuelle s'est tenue à Bangkok et en ligne le 9 décembre 2022, au cours de laquelle les participant(e)s ont passé en revue les réalisations des projets financés au moyen du Programme de coopération Chine-CESAP et débattu du partenariat conclu de longue date ;

c) Un partenariat a été établi avec le Forum pour la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine, par l'intermédiaire d'un fonds d'affectation spéciale multidonateur administré conjointement par la CESAP et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, afin de favoriser la coopération entre l'Asie de l'Est et l'Amérique latine ;

d) Des dialogues et discussions, tant formels qu'informels, ont été organisés régulièrement avec des donateurs et des partenaires actuels et potentiels, notamment les gouvernements de l'Allemagne, de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, de la Chine, de la Colombie, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Indonésie, du Japon, de la Mongolie, du Pakistan, de la République de Corée et de la Thaïlande ainsi qu'avec la BASD, l'Union européenne, la Banque islamique de développement, le Fonds saoudien pour le développement et l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires.

16. Il est de plus en plus important que le secteur privé et la société civile participent aux activités de sensibilisation et de développement des capacités du secrétariat. En 2022, le secrétariat a poursuivi sa collaboration avec plusieurs entités privées internationales et régionales, notamment la Bloomberg Family Foundation, qui soutient l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique, et la ClimateWorks Foundation, qui soutient l'adoption de stratégies de refroidissement passif au Cambodge.

17. Divers fonds thématiques et sectoriels soutenant la mise en œuvre du Programme 2030 et d'autres programmes mondiaux et régionaux jouent un rôle de plus en plus important s'agissant de permettre à la CESAP d'établir de nouveaux partenariats et de diversifier sa base de financement. En 2022, la CESAP, en partenariat avec d'autres entités relevant du système des Nations Unies ou extérieures à ce système, a réussi à obtenir des ressources extrabudgétaires supplémentaires du fonds d'affectation spéciale pluripartenaires administré par le PNUD, du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière et du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine.

18. Les principales activités de coopération technique menées par le secrétariat en partenariat avec certains États membres et avec leur appui financier sont présentées ci-dessous.

19. En collaboration avec le Gouvernement de la République de Corée, par l'intermédiaire du Fonds de coopération Corée-CESAP et de partenariats avec différents ministères d'exécution coréens, la CESAP a apporté son appui aux États membres dans les domaines de la facilitation du commerce et du transport ; de la connectivité énergétique ; du développement du transport durable ; de l'action climatique et de l'environnement ; des données et statistiques relatives au développement durable ; de la gestion des données géospatiales pour la réduction des risques de catastrophe et de la surveillance et de la gestion de la pollution atmosphérique. Par exemple, en 2022, la CESAP a continué de renforcer la coopération régionale pour relever les défis de la pollution de l'air dans les États membres, notamment par l'élaboration d'une méthode visant à établir des plans stratégiques d'atténuation de la pollution atmosphérique à l'échelle des villes reposant sur des données scientifiques qui intègrent des données locales novatrices pour faciliter des recommandations de politiques tenant compte de l'égalité entre les sexes. Pour démontrer la reproductibilité de la méthode fondée sur les données mise au point dans le cadre de cette initiative, des projets de plans d'action ont été élaborés pour des villes du Cambodge, d'Indonésie, du Kirghizistan, de Malaisie, des Maldives, de la Thaïlande et du Viet Nam.

20. En coopération avec le Gouvernement chinois, la CESAP a apporté son aide aux États membres dans les domaines suivants : mécanisation agricole ; infrastructure ; transports ; commerce ; énergie ; applications des techniques spatiales au développement durable ; développement social ; science, technologie et innovation. Par exemple, en 2022, avec le soutien du Gouvernement chinois, la CESAP a renforcé la capacité des États membres en développement à mettre en œuvre l'Accord-cadre sur la facilitation du commerce transfrontière sans papier en Asie et dans le Pacifique. Le secrétariat a contribué à renforcer la capacité des États membres à formuler des mesures stratégiques pour exploiter la science, la technologie et l'innovation en vue d'un développement inclusif et durable en lançant des guides stratégiques sur les technologies numériques d'avant-garde, la finance numérique et le commerce électronique. Dans le domaine de la connectivité énergétique, la CESAP a renforcé la capacité des régulateurs nationaux à harmoniser les différentes réglementations pour soutenir l'intégration des systèmes énergétiques et le commerce transfrontière en créant des partenariats axés sur la collaboration à l'échelle de la région et en élaborant des boîtes à outils pour le renforcement des capacités et des cours de formation couvrant les grandes questions de connectivité et des sujets spécifiques à chaque sous-région.

21. Avec le concours du Gouvernement de la Fédération de Russie, la CESAP a aidé les États membres, notamment dans les domaines des transports, des applications des techniques spatiales au service de la réduction des risques de catastrophe, du développement durable et de l'utilisation de statistiques de qualité pour le suivi de la réalisation des objectifs de développement durable. Par exemple, en 2022, la CESAP a renforcé la capacité des organismes et ministères responsables de la prise en charge des urgences collectives, de la météorologie, de l'environnement, de la gestion des terres et de l'espace des pays d'Asie centrale à exploiter et maintenir des systèmes informatiques utilisant des données spatiales et des informations géospatiales pour la surveillance de la sécheresse et l'alerte précoce. Elle a également encouragé le dialogue régional et sous-régional en vue de favoriser la prise de décisions fondée sur des données probantes afin d'améliorer la gestion de la sécheresse aux niveaux national et sous-régional.

22. En partenariat avec le Gouvernement japonais, la CESAP a continué d'appuyer le développement des capacités statistiques des États membres dans toute la région et la facilitation de politiques et de programmes de réduction des risques de catastrophe novateurs tenant compte de la dimension de genre et du handicap en Asie et dans le Pacifique.

23. En partenariat avec le Gouvernement colombien, la CESAP a renforcé la coopération transrégionale et la coopération Sud-Sud en aidant les décideurs de l'Asie et du Pacifique et de l'Amérique latine à promouvoir l'innovation commerciale pour les objectifs de développement durable.

D. Coopération Sud-Sud

24. En 2022, la coopération Sud-Sud est restée une formule efficace permettant aux États membres de progresser sur la voie du développement durable et de s'attaquer aux questions transfrontières telles que la pandémie de COVID-19 et les changements climatiques. Les États membres sont parvenus à un niveau de développement socioéconomique et de progrès technologique remarquable et, de plus en plus, les pays bénéficiaires fournissent à leur tour une assistance technique et des ressources pour le développement et partagent des approches novatrices pour aider d'autres pays du Sud à progresser sur la voie du développement durable. Le secrétariat a facilité cette coordination et cette coopération en mettant à disposition des cadres de concertation de haut niveau et en recueillant et en intégrant les bonnes pratiques, les études de cas et les retours d'expérience.

25. En mars 2022, une table ronde sur le réseau de coopération Sud-Sud en Asie et dans le Pacifique a été organisée dans le cadre du neuvième Forum Asie-Pacifique pour le développement durable. Les participant(e)s à la table ronde ont souligné la nécessité d'un dispositif régional en vue de répertorier les expériences réussies, de promouvoir les échanges entre partenaires et de faciliter la mise en relation des bénéficiaires et des prestataires d'assistance. En outre, ils ont indiqué qu'il importait d'organiser des débats préparatoires pour s'assurer que le quatrième Forum Asie-Pacifique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire suive une démarche ciblée et pragmatique. Le secrétariat a mené une enquête visant à recenser les défis et les priorités des États membres et les conditions de réception et de fourniture d'une assistance technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

26. L'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2022, qui s'est tenue à Bangkok et en ligne du 12 au 14 septembre 2022, a été organisée par la CESAP en collaboration avec le Gouvernement thaïlandais et le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud sur le thème « Faire progresser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour un relèvement durable après la COVID-19 : vers un avenir intelligent et résilient » et a réuni plus de 4 000 participant(e)s venu(e)s du monde entier. Parmi les participant(e)s figuraient des représentant(e)s de plus de 30 organismes des Nations Unies, de 150 gouvernements, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, d'entités privées et d'institutions universitaires. Comme l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud était organisée pour la première fois en mode hybride, elle a été l'occasion pour les partenaires de présenter leurs activités et leurs réalisations dans le domaine de la coopération Sud-Sud sur des stands d'exposition au Centre de conférences des Nations Unies et sur un espace d'exposition virtuel¹. Parmi les manifestations connexes, citons trois tables rondes de dirigeants, 11 forums

¹ Voir www.southsouth-galaxy.org/virtual-gssd-expo/.

thématiques sur les solutions, 12 manifestations parallèles et un concours de jeunes entrepreneurs, ainsi que le Forum des directrices et directeurs généraux de la coopération Sud-Sud pour le développement durable de 2022 et le quatrième Forum Asie-Pacifique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire. Les sessions organisées par la CESAP comprenaient une table ronde des dirigeants sur l'amélioration de l'alerte précoce multidangers pour renforcer la résilience aux catastrophes et aux crises sanitaires. En plus de faciliter de nombreux échanges au cours des sessions, l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2022 a offert aux participant(e)s une formidable occasion de créer des liens, puisqu'il s'agissait de la plus grande manifestation en personne organisée au Centre de conférences des Nations Unies depuis le début de la pandémie de COVID-19.

27. Le quatrième Forum Asie-Pacifique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire avait pour thème « Mieux définir l'appui multilatéral en faisant jouer la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en Asie et dans le Pacifique : reprendre le cap de la réalisation du Programme 2030 » et a réuni les directeurs généraux et directrices générales et les responsables d'organismes et d'unités chargés de la coopération internationale pour le développement de 30 États membres, ainsi que des représentant(e)s d'organisations internationales. Les participant(e)s ont discuté des besoins régionaux en matière de coopération Sud-Sud, échangé des idées et des expériences sur les moyens d'améliorer l'accès à l'aide et aux ressources disponibles en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et débattu des mécanismes et approches de soutien Sud-Sud aux échelles régionale et sous-régionale qui pourraient aider les États membres dans leurs efforts de reconstruire en mieux après la pandémie de COVID-19 et de se remettre sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable. Ils ont approuvé la création de trois groupes de travail afin de répondre aux besoins des nouveaux fournisseurs d'assistance, de simplifier le recouplement entre les besoins et les ressources disponibles et de renforcer davantage les Forums Asie-Pacifique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, notamment en fournissant des orientations de fond.

28. Le secrétariat a inauguré le Relais de la coopération Sud-Sud² pour donner suite au document final du troisième Forum Asie-Pacifique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, tenu en novembre 2020, au cours duquel des mesures régionales concrètes visant à faciliter la coopération Sud-Sud avaient été préconisées. Le Relais de la coopération Sud-Sud, qui est une plateforme interactive hébergée par le service d'assistance sur les objectifs de développement durable de la CESAP, promeut la mise en réseau et la collaboration active entre les acteurs essentiels en : a) mettant en relation les experts dans des communautés de pratique afin de faire progresser la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire ; b) mobilisant les fournisseurs et les bénéficiaires d'assistance grâce à une plateforme qui recueille les offres et les demandes d'assistance ; c) partageant les ressources et les supports de connaissances pertinents sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.

29. En 2022, la CESAP a recensé et partagé les bonnes pratiques de toute la région en matière de coopération Sud-Sud afin d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et a participé à plusieurs séminaires et manifestations connexes. Certaines de ces bonnes pratiques ont été présentées dans le dernier rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud³, dans la

² Voir <https://sdghelpdesk.unescap.org/south-south-cooperation-connector>.

³ A/77/297.

publication de la CESAP intitulée *Technical Cooperation Highlights : 2020-2021* et dans trois publications du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud intitulées *Good Practices in South-South and Triangular Cooperation for Sustainable Development: Volume 4, Good Practices in South-South and Triangular Cooperation in Least Developed Countries: From the Istanbul Programme of Action to Achieving Sustainable and Resilient Development* et *The South-South Matchmaker : 2021–2022 Best Practices*, publiée en collaboration avec le Réseau Sud-Sud pour l'innovation dans les services publics. En mai 2022, la CESAP a été élue partenaire du mois dans la Galaxie Sud-Sud, la plateforme mondiale de partage des connaissances et de partenariat administrée par le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

III. Exécution et communication du programme de coopération technique de la Commission en 2022

30. En 2022, la CESAP a reçu des contributions extrabudgétaires pour son fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique et son fonds d'affectation spéciale général. Le montant total des contributions extrabudgétaires s'est élevé à 16,4 millions de dollars (voir tableau 1).

Tableau 1
Récapitulatif des contributions extrabudgétaires reçues en 2022, par composante

<i>Composante</i>	<i>Contributions (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Pourcentage</i>
Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique	15 011 895	91,5
Fonds d'affectation spéciale général		
Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est : République de Corée	1 140 980	7,0
Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale : Kazakhstan	170 000	1,0
Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du Sud-Ouest : Inde	78 955	0,5
Total partiel, Fonds d'affectation spéciale général	1 389 935	8,5
Total	16 401 830	100,0

31. La contribution de la République de Corée au Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est couvre les coûts institutionnels du Bureau et une partie de la mise en œuvre de son programme de travail. Les contributions du Kazakhstan et de l'Inde au Bureau sous-régional pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale et au Bureau sous-régional pour l'Asie du Sud et du

Sud-Ouest, respectivement, couvrent uniquement les coûts institutionnels de ces bureaux.

32. Axées principalement sur le renforcement des capacités, les activités de coopération technique menées par la CESAP en 2022 ont été en partie imputées sur le budget ordinaire de l'ONU et en partie financées par des ressources extrabudgétaires. Le budget ordinaire comprend : a) le programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23), qui a augmenté de plus de 7 % entre 2021 (3 211 500 dollars) et 2022 (3 443 000 dollars) et permis à la CESAP de répondre à un plus grand nombre de demandes d'assistance technique émanant d'États membres de la région Asie-Pacifique ; b) le Compte de l'ONU pour le développement (chapitre 35). Les ressources extrabudgétaires comprenaient les contributions volontaires en espèces et en nature des gouvernements, des organismes du système des Nations Unies, des organisations intergouvernementales, des banques de développement et d'autres organisations.

A. Contributions au programme de coopération technique de la Commission

33. En 2022, le total des contributions en espèces reçues par la CESAP pour ses activités de coopération technique, provenant du système des Nations Unies ou de sources extérieures, s'est élevé à 21,1 millions de dollars. Les contributions volontaires bilatérales en espèces versées par les États membres et non membres de la CESAP sont toujours la principale source de financement extrabudgétaire.

34. Sur le total des contributions financières reçues en 2022 au titre de la coopération technique, 12,5 millions de dollars (59,4 %) ont été versés par des donateurs bilatéraux, les montants les plus importants provenant de la République de Corée, de la Chine, du Canada, de la Fédération de Russie et de l'Inde⁴, et 5,5 millions de dollars (25,9 %) ont été versés par le système des Nations Unies (voir tableau 2).

35. Les organisations intergouvernementales, les autres organisations et les entreprises ont contribué à hauteur d'environ 3,1 millions de dollars au total des fonds reçus en 2022 au titre de la coopération technique. Les principaux contributeurs dans cette catégorie, par ordre d'importance des contributions volontaires, sont Bloomberg Family Foundation, Energy Foundation, ClimateWorks Foundation, Korea Disabled People's Development Institute et l'Agence colombienne pour la coopération internationale⁵.

36. Les activités de coopération technique menées par la Commission en 2022 ont aussi été facilitées par l'apport de contributions en nature, telles que des services d'experts et la mise à disposition d'installations et d'équipements. Dans la première catégorie, un total de 83 mois de services d'experts dans diverses disciplines ont été offerts par les États membres de la CESAP à titre de prêts non remboursables⁶.

⁴ On trouvera la liste complète à l'annexe I.

⁵ On trouvera la liste complète à l'annexe II.

⁶ Voir annexe III.

Tableau 2
Récapitulatif des contributions financières au titre de la coopération technique en 2022, par source de financement

<i>Source</i>	<i>Contributions (en dollars des États-Unis)</i>	<i>Pourcentage</i>
a) Pays donateurs (voir annexe I)	12 543 630	59,4
b) Système des Nations Unies (voir annexe II)		
1. Programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23)	3 443 000	16,3
2. Compte de l'ONU pour le développement (chapitre 35)	1 271 058	6,0
3. Programmes, fonds et institutions spécialisées des Nations Unies	746 569	3,5
Total partiel b)	5 460 627	25,9
c) Autres organisations (voir annexe II)	3 111 631	14,7
Total	21 115 888	100,0
Budget ordinaire (b) 1 + b) 2)	4 714 058	22,3
Contributions extrabudgétaires (a) + b) 3 + c))	16 401 830	77,7

Note : les chiffres ayant été arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

37. Le volume des activités de coopération technique organisées par le secrétariat en 2022 représente une valeur financière totale d'environ 16,1 millions de dollars.

38. La répartition des ressources extrabudgétaires entre les neuf sous-programmes de la Commission en 2022 est présentée dans le tableau 3.

Tableau 3
Répartition des allocations extrabudgétaires entre les sous-programmes de la Commission en 2022
(Pourcentage)

	<i>Sous-programme</i>	<i>Part</i>
Sous-programme 1	Politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et financement du développement	0,0
Sous-programme 2	Commerce, investissement et innovation	9,4
Sous-programme 3	Transport	6,7
Sous-programme 4	Environnement et développement	13,3
Sous-programme 5	Technologies numériques, et réduction et gestion des risques de catastrophe	20,5
Sous-programme 6	Développement social	4,3
Sous-programme 7	Statistiques	21,0
Sous-programme 8	Activités sous-régionales de développement	15,2
Sous-programme 9	Énergie	8,6
	Direction exécutive et administration	1,0
	Total	100,0

B. Communication des réalisations de la Commission en matière de coopération technique

39. En 2022, la CESAP a mis l'accent sur la diversification de ses produits de communication pour inclure des rapports, des vidéos, des messages sur les réseaux sociaux et des entretiens à la télévision afin de promouvoir les résultats de ses activités de coopération technique.

40. La publication *Technical Cooperation Highlights : 2020-2021*, deuxième volume d'une série, a été lancée lors de la soixante-dix-huitième session de la CESAP, à l'occasion d'une manifestation parallèle intitulée « Cooperation with impact: towards a more resilient and sustainable Asia-Pacific region » (Coopération porteuse d'impact : vers une région Asie-Pacifique plus résiliente et durable)⁷. Le lancement a été précédé d'un débat d'expert animé par les donateurs et les bénéficiaires des initiatives couronnées de succès figurant dans la publication. Les participant(e)s au débat ont mis en évidence les enseignements à retenir et les meilleures pratiques des initiatives de coopération présentées, passé en revue les solutions possibles pour intensifier la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire en tant que moyens de renforcement des capacités et partagé des solutions novatrices et des idées sur la façon dont elles pourraient être reproduites dans d'autres pays. Le lancement comprenait une présentation interactive de la publication et un aperçu de ses principaux messages, regroupés sous les thèmes suivants : la protection des personnes et le renforcement de la résilience ; l'appui à la relance économique ; le rétablissement des chaînes d'approvisionnement et le soutien aux petites et moyennes entreprises ; le renforcement de la coopération

⁷ Voir www.unescap.org/kp/2022/technical-cooperation-highlights-2020-2021.

régionale et de la collaboration. Le thème transversal était la reconstruction en mieux après la pandémie de COVID-19.

41. En explorant de nouveaux canaux et formats de communication, la CESAP a également produit plusieurs courtes vidéos percutantes décrivant les bonnes pratiques de la coopération technique dans les domaines de l'autonomisation économique des femmes, de l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil ainsi que de la surveillance de la sécheresse. Les vidéos ont été diffusées sur différentes plateformes, notamment sur le site web de la CESAP et dans le cadre de l'exposition virtuelle, ainsi que lors de diverses manifestations organisées dans le cadre de l'Exposition mondiale sur le développement Sud-Sud de 2022.

42. Conformément à sa stratégie de communication à plusieurs volets, la CESAP met en œuvre divers mécanismes pour assurer une diffusion efficace et une meilleure connaissance de ses compétences en matière de coopération sectorielle et technique afin d'encourager les États membres à recourir aux services disponibles. En particulier, la CESAP améliore les pages web consacrées à son mécanisme d'intervention rapide afin de promouvoir davantage les résultats de ses activités de coopération technique financés dans le cadre du programme ordinaire de coopération technique.

43. La CESAP s'efforce de favoriser une plus grande synergie et une meilleure coordination entre les bureaux d'appui et les sous-programmes afin de promouvoir les réalisations et les bonnes pratiques en matière de coopération technique, notamment celles qui sont mises en œuvre dans le cadre de partenariats, en adaptant la conception des projets de renforcement des capacités et les méthodes et outils de suivi. L'objectif est de faire en sorte que les résultats soient intégrés tout au long du cycle du projet plutôt que de s'en inquiéter après coup.

IV. Questions portées à l'attention de la Commission

44. À l'avenir, le secrétariat poursuivra ses activités visant à favoriser la coopération technique, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en tant que modalité de développement des capacités dans la région. Les trois groupes de travail créés lors du quatrième Forum Asie-Pacifique pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire seront essentiels pour faire concorder l'offre et la demande de coopération technique, soutenir les agences de développement nationales naissantes et veiller à ce que les forums offrent aux spécialistes du développement la possibilité de s'entraider en communiquant sur leurs bonnes pratiques.

45. La Commission est invitée à prendre note du présent document et à donner de nouvelles orientations au secrétariat concernant le renforcement, l'orientation et les priorités à donner en vue d'étendre ou d'accroître les retombées positives de ses partenariats, des contributions extrabudgétaires qu'il a reçues et de ses activités de coopération technique. La Commission souhaitera peut-être fournir des orientations sur la manière de mobiliser plus efficacement les États membres dans la promotion de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire dans la région.

Annexe I

Ressources extrabudgétaires : contributions en espèces de source bilatérale au titre de la coopération technique en 2022 (fonds d'affectation spéciale)
(En dollars des États-Unis)

<i>Donateurs</i>	<i>Ressources</i>
Allemagne	475 478
Bangladesh	27 000
Brunéi Darussalam	16 000
Cambodge	20 000
Canada	1 657 799
Chine	3 078 489
Fédération de Russie	1 200 000
Fidji	8 767
Hong Kong (Chine)	30 000
Inde	976 082
Indonésie	60 000
Italie	273 962
Japon	24 842
Kazakhstan	173 500
Macao (Chine)	40 000
Malaisie	35 000
Maldives	4 000
Mongolie	12 604
Pakistan	4 980
Philippines	78 375
République de Corée	4 227 261
Samoa	3 990
Singapour	30 000
Thaïlande	52 500
Viet Nam	33 000
Total	12 543 630

Annexe II

Ressources fournies par le système des Nations Unies et par les organisations intergouvernementales et non gouvernementales au titre de la coopération technique en 2022
(En dollars des États-Unis)

<i>Entité</i>	<i>Contributions</i>
Système des Nations Unies	
Ressources du budget ordinaire	
Programme ordinaire de coopération technique (chapitre 23)	3 443 000
Compte de l'ONU pour le développement (chapitre 35)	1 271 058
Total partiel, ressources du budget ordinaire	4 714 058
Ressources extrabudgétaires	
Programme des Nations Unies pour l'environnement	21 400
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine	81 479
Fonds commun pour les objectifs de développement durable	288 322
Autres organismes et institutions des Nations Unies	355 350
Total partiel, ressources extrabudgétaires	746 569
Total, système des Nations Unies	5 460 627
Autres organisations	
Aerospace Information Research Institute, Académie chinoise des sciences	59 970
Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement	11 617
Banque asiatique de développement	18 000
Bloomberg Family Foundation	1 089 109
ClimateWorks Foundation	319 406
Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires	168 088
Korea Disabled People's Development Institute	276 489
Institut maritime coréen	128 493
Korea Ports and Harbours Association	49 579
Agence colombienne pour la coopération internationale	198 880
Total, autres organisations	3 111 631
Total général	8 572 258

Annexe III

Assistance extrabudgétaire en nature (prêts non remboursables) en 2022

<i>Division/bureau</i>	<i>Nombre de mois de travail</i>
France	
(1,5 mois de travail au total)	
Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation	
Spécialiste de la coopération régionale dans le commerce et l'investissement	1,5
République de Corée	
(81,5 mois de travail au total)	
Division du commerce, de l'investissement et de l'innovation	
Spécialiste du commerce régional et de la coopération monétaire	10,5
Division des transports	
Spécialiste en infrastructures et logistique portuaires	12,0
Spécialiste du transport durable	8,0
Division de l'environnement et du développement	
Spécialiste de la politique de l'environnement	9,5
Division des technologies de l'information et de la communication et de la réduction des risques de catastrophe	
Spécialiste des technologies de l'information et de la communication	10,5
Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement	
Spécialiste de la gouvernance locale	12,0
Division du développement social	
Spécialiste de la politique sociale	12,0
Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est et Division de statistique	
Spécialiste du renforcement des capacités de la République populaire démocratique de Corée	7,0